Programme de formation

Travail en hauteur et port du harnais

Objectifs :
Comprendre la réglementation relative au travail en hauteur.

Public concerné et prérequis :

Aucun prérequis.

Qualification des intervenants :
Formateur qualifié, spécialisé en travaux en hauteur, spécialisé dans la formation et la prévention en matière de sécurité au travail

Moyens pédagogiques et techniques :
Alternance d'apports pédagogiques et de mise en œuvre concrète selon le contexte de l'entreprise

Durée, effectifs :
7 heures.
8 stagiaire(s).

Programme :
Module 1 : Cadre réglementaire et responsabilités

Modalités d'évaluation des acquis :
Évaluation théorique (questionnaire à choix multiples, questions ouvertes).

Sanction visée :
Certificat de réalisation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :
Chaussures de sécurité, casque, harnais

Délais moyens pour accéder à la formation :
La formation est programmée selon la demande du client

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :
Pour toute demande d'accessibilité aux personnes handicapées, vous pouvez contacter M. Jean-Marie Palierne : 02 40 28 60 57

Taux de réussite à la formation :

Taux de satisfaction de la formation :